



Séance du 15 décembre 2023 à 18h30

Délibération du Conseil Municipal n°2023-42

Nombre de conseillers : 14

Présents : 11

Absents : 3

dont représentés : 2

Suffrages exprimés : 13

Pour : 13

Contre :

Abstentions :

Date de la convocation :

11 décembre 2023

Date de transmission

en Préfecture :

19 décembre 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GERMAIN-LE-CHÂTELET étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Jean-Luc ANDERHUEBER.

Etaient présents : MM. Jean-Luc ANDERHUEBER – Arnault BEIX – Philippe EGLOFF – Alain MARCHAL – Rachid TCHINA – Eddy VANDEKERKHOVE – Mmes Laurence CHARLE - Frédérique CHOUFFOT – Sylvie FITSCH – Valérie ORIAT – Nathalie PRIEUR

Procurations : Frédéric MONASSON à Laurence CHARLE et Frédéric PETIT à Nathalie PRIEUR

Absents excusés : Mélinda NOLE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. ayant obtenu la majorité des suffrages, M. Eddy VANDECKERKHOVE a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Adhésion à la route de la 1^{ère} division française libre

Monsieur le Maire a été contacté par Madame Marie-Hélène CHATEL, déléguée de la mémoire de la 1^{ère} DFL.

Un projet de création d'une route retraçant son épopée est en cours de réalisation.

Il est proposé à la commune de Saint-Germain-le-Châtelet d'en faire partie et d'adopter une signalétique l'indiquant.

Ayant entendu l'exposé du Maire,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **DECIDE** d'adhérer à cette route
- **DEMANDE** un panonceau le signalant
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document référent à cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre tous les membres présents

Pour extrait conforme

Le Maire,
Jean-Luc ANDERHUEBER